



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

SERVICE : CELLULE COMMANDE PUBLIQUE

Affaire suivie par : Estelle GARY

N°D2023-57-MP

OBJET : 23FCSEQUIPSTOCKPA – FOURNITURE ET LIVRAISON D'ÉQUIPEMENTS DE STOCKAGE DES DEEE, DES DÉCHETS DANGEREUX ET DES HUILES POUR LA DÉCHETTERIE DE PENNE D'AGENAIS – SERVICE ENVIRONNEMENT

Vu l'article L. 5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-28-AG en date du 05 juin 2020 relative à la création d'une commission d'appel d'offres ;

Vu la délibération n°2020B-29-AG en date du 05 juin 2020 relative à l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres ;

Vu la décision n°D2022-218-STE en date du 15 décembre 2022, concernant la demande de subvention DSIL pour l'année 2023 pour les travaux de mise aux normes et de sécurisation des quatre déchetteries du territoire ;

Considérant les travaux d'aménagement de la déchetterie de Penne d'Agenais, nécessitant pour le service environnement d'acquérir des équipements de stockage pour collecter les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), les déchets dangereux et les huiles, un marché en procédure adaptée ouverte (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique) a été lancé le 09 mars 2023 avec parution sur la plateforme de dématérialisation AWS et sur le site de Fumel Vallée du Lot jusqu'au 31 mars 2023;

Considérant l'analyse des offres réalisée dans le respect des règles de la Commande Publique ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) – De retenir l'offre de la société AGECE SASU de Mouguerre (64), pour un montant total HT de 39 995 € (47 994 € TTC), afin de fournir des équipements de stockage des DEEE, des déchets dangereux et des huiles pour la déchetterie de Penne d'Agenais ;

2°) – De signer les pièces du marché ;

3°) – Précise que les crédits seront prévus au budget 2023.

FUMEL VALLÉE DU LOT

4, Place du Château, BP 10037, 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com

AR Prefecture

047-200068930-20230403-D2023_57_MP-AR
Reçu le 06/04/2023

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 03 avril 2023



Le Président
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 06 avril 2023
Reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le : 06 avril 2023

FUMEL VALLÉE DU LOT

4, Place du Château, BP 10037, 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com